

La médiation à l'école une première dans la commune

Éducation



Les élèves qui souhaiteront faire appel aux jeunes médiateurs pourront maintenant résoudre sans violence leurs conflits.

En mai, la médiation par les pairs a été mise en œuvre à la fois à l'école élémentaire et à l'accueil périscolaire pour la première fois à Lespinasse. On parle de «médiation par les pairs» quand les médiations sont assurées, sans l'intervention de l'adulte, par des enfants pour d'autres enfants du même âge ou à peine plus âgés. Elle permet aux enfants de jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits et de leur montrer qu'il est possible de réagir autrement que par la violence verbale ou physique en cas de conflit.

Ce projet a émergé suite à la demande du Conseil des enfants. En effet, ils ont émis le souhait que les petits conflits qu'ils pouvaient rencontrer quotidiennement soient gérés par d'autres enfants. Cette proposition a été accueillie très favorablement par Stéphanie Cros, directrice de l'école élémentaire, et Patrick Thirion, coordonnateur du projet éducatif local. Ils se sont mobilisés pour que ce projet voie le jour sur les temps scolaire et périscolaire de l'enfant.

Avec l'assentiment de l'Education nationale, de la municipalité, des parents d'élèves et avec l'accompagnement de Laurence Puissegur-Gazeau, médiatrice familiale et formatrice, l'idée de médiation par les pairs à Lespinasse a fait son chemin. Vingt-deux élèves de l'école élémentaire ont été formés à la résolution des conflits. Cofinancée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dans le cadre du dispositif «Temps Libre Prévention Jeunesse», cette formation s'est adressée, sur la base du volontariat, aux enfants du CE2 au CM2. Au cours des 9 heures de formation, les enfants ont abordé, en présence d'un adulte référent, différents outils destinés à comprendre les mécanismes du conflit, à identifier les émotions, à mieux connaître les autres, à ne pas porter de jugement... Des mises en situation de médiation sont venues compléter les apports théoriques afin de permettre aux enfants d'appréhender au mieux leur rôle qu'ils auront à jouer en conditions réelles.

À l'issue de la formation, un livret et un diplôme de médiateur ont été remis aux enfants en présence des enseignants et des animateurs qui ont été également formés pour les accompagner dans leur mission.

La Dépêche du Midi